

Collecte des déchets

PMC et Papiers-cartons : La prochaine collecte des PMC et cartons aura lieu le **lundi 04 novembre**.

Déchets ménagers : Les jeudis à Familleureux, Seneffe et Petit-Roeulx et les vendredis à Arquennes et Feluy.

Mesures de circulation

Dans le cadre de l'organisation d'un parcours Halloween à Feluy, le 31 octobre à partir de 8h du matin, le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits Place du Petit Moulin dans le tronçon donnant accès à la rue de la Coulette et la rue Norbert Cloquet. La circulation des véhicules sera également interdite rue Norbert Cloquet, rue Pont Scaron (tronçon compris entre la rue Nobeert Cloquet et le sentier n°65) et rue de la Coulette.

Informations Cimetières

Nous vous informons que le cimetière sera accessible aux personnes à mobilité réduite les 30 et 31 octobre ainsi que les 04 et 05 novembre.

Une autorisation devra être délivrée au préalable par le Service Etat-Civil.

Vous pouvez prendre contact avec le service au numéro de téléphone 064/52.17.02 - 064/52.17.80, ou par mail à l'adresse suivante "population@seneffe.be"

Il sera interdit d'effectuer des travaux de construction dans nos cimetières du 28 octobre au 31 octobre.

Les travaux de plantations, l'aménagement des pelouses ainsi que tous travaux d'entretien ne seront plus autorisés dans nos cimetières du 31 octobre 2019 au 2 novembre.

Action de chasse en battue

Les dates de battues au bois d'Arpes sont les 27 novembre et 27 décembre 2019. Conformément à l'article 15 du Code forestier, la circulation dans les bois et forêts est interdite aux jours et aux endroits où l'action de chasse en battue présente un danger pour la sécurité des personnes. Des panneaux d'interdiction et d'information sont placés aux issues des chemins et sentiers publics traversant les zones concernées. Les affiches doivent être placées, par le responsable de la chasse, deux jours avant la fermeture annoncée et enlevées un jour après. Pour votre sécurité, merci de les respecter.

Pas de dates prévues pour le Bois de l'Hôpital.



Stages de Toussaint

Espace Jeunes - Du 28 au 31 octobre

Les activités sont organisées de 9h à 16h à l'Ecole communale de Feluy. Possibilité de garderie à partir de 7h le matin et jusque 18h le soir.

Le talon d'inscription, la fiche médicale et le règlement d'ordre intérieur sont disponibles sur le site de la commune www.seneffe.be.

Infos et inscription : Service Jeunesse (Rue des Canadiens, 15 - 7180 Seneffe)
064/52.17.97 - jeunesse@seneffe.be

Du nouveau du côté de l'Ecrivain public !

CV, lettre privée, document administratif... parfois c'est compliqué ! A Seneffe, l'Ecrivain public vous accompagne pour écrire un courrier, rédiger un CV, une lettre de motivation...

Depuis septembre, ce service a lieu uniquement sur rendez-vous en téléphonant au numéro ci-dessous. L'ancienne permanence du jeudi matin à la Maison des Associations n'a donc plus lieu que sur rendez-vous, mais un rendez-vous peut aussi être fixé à un autre moment de la semaine.

Faut-il le rappeler ? Ce service est gratuit et confidentiel !

Renseignements et rendez-vous : 0498/50 36 00
ecrivainpublicseneffe@gmail.com



Fermeture des Bureaux

Le 02 novembre 2019, jour de la Fête des morts, la permanence du samedi est supprimée.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Agenda

Arkenna - Bhoutan (Conférence)

Le vendredi 25 octobre à 20h à l'Espace Culturel de la Samme à Seneffe. Entrée 3€ (abonnement 9€).

Infos : 0475/97.42.88 - <http://arkennaseneffe.blogspot.be>

Halloween 2019

Le mardi 29 octobre à 16h à la Maison de Jeunes "Le Câble" (Rue Rouge-Croix, 4 à Seneffe).

Rendez-vous à partir de 16h pour faire grimer les enfants
17h30 départ du cortège des petits (jusqu'à 8 ans max.)

18h départ du cortège des grands (9 ans et +)

Les 2 cortèges feront un arrêt par la bibliothèque pour entendre un conte effrayant.

Ensuite, RDV à la MJ pour affronter notre terrible maison hantée (19h pour les petits et 19h30 pour la grands)

Cacao et Soupe de Potiron seront distribués à tous

PAF 1€ par personne (à partir de 4 ans)

Infos : 064/52.16.99

Les clichés allemands en Wallonie

Du 1er au 17 novembre à l'Espace culturel de la Samme de Seneffe (1er étage). **Infos** : 064/52.16.91

Entrée libre !!!

En semaine :

- du 4/11 au 8/11 : de 13h à 16h30'

- du 12/11 au 14/11 : de 13h à 16h30'

Week-ends et jours fériés :

- du 01/11 au 03/11 : de 18h à 20h

- les 09/11 et 10/11 : de 16h à 18h

- le 11/11 : de 10h à 13h

- les 16/11 et 17/11 : de 16h à 18h



Du 19 nov. au 10 déc, achetez et allumez massivement votre bougie et partagez votre acte de résistance ce 10 décembre avec le hashtag #ProtestFromHome

Offre d'Emploi

Le CPAS de Seneffe engage un conseiller en prévention (H/F) - Contrat mi-temps à durée indéterminée APE

Plus d'infos : www.seneffe.be

Mise à disposition d'abris vélo à Seneffe

Bonne nouvelle pour les cyclistes ! La Commune de Seneffe a installé à des endroits stratégiques des boxes à vélos sécurisés par une serrure électronique. Les citoyens désireux d'utiliser l'un de ces boxes peuvent en faire la demande au préalable au Collège, dans la limite des moyens disponibles et aux conditions fixées par un règlement. Un contrat d'occupation est alors conclu pour une période d'un an, renouvelable.

L'occupant recevra, en échange d'une caution, un badge donnant directement accès à l'abri. Cependant, une occupation occasionnelle est également possible pour les utilisateurs du centre sportif d'Arquennes. Ces boxes à vélo sont prioritairement destinés aux cyclistes qui souhaitent parquer leurs véhicules en toute sécurité pour quelques heures, notamment pour les usagers des transports en commun.

Actuellement, il y a deux abris installés dans la commune : un sur le parking du centre sportif d'Arquennes et un autre à la Place de la Gare de Familleureux. Il est prévu d'en placer tout prochainement à l'Avenue Reine Astrid, à la Chaussée de Nivelles ainsi qu'au service Travaux.

Toute personne intéressée peut obtenir des renseignements au Service Mobilité (064/52.17.45 - mobilite@seneffe.be).